

Intervention Conseil municipal de Châteaudun

Groupe « Châteaudun 2020 »

Jeudi 18 Avril 2019

1 – Au dernier moment :

- Nous avons un Conseil municipal le mardi 2 avril 2019. Un autre : jeudi 18 avril 2019.
- C'est-à-dire des Conseils municipaux très rapprochés par manque d'anticipation ou pour des délibérations mal calibrées (ex : OPH Le Logement Dunois : un niveau de garantie à modifier 15 jours plus tard). Si cela était la première fois, nous pourrions le comprendre, mais cela a été régulier au cours de ce mandat.

- Nous recevons en outre les documents **très tardivement**.
- Deux jours avant la Commission. Le mardi pour le jeudi.
 - ⇒ **Nous sommes prévenus 48h avant un peu avant midi (mardi 9 avril) qu'une Commission finances se déroule jeudi 11 avril à 18h !!!**
 - ⇒ Comment s'organiser ? Comment préparer ?

2 – Concernant les subventions aux associations de Châteaudun :

- Celles-ci sont distribuées sur table au moment de la Commission finances (jeudi 11 avril 2019). Nous ne disposons pas des éléments en amont.
- Avec des erreurs : il n'y a pas la mention relative aux « euros » dans le document ; 25 ans pour le Camp de Bellande (subvention exceptionnelle, elle a été ajoutée par ailleurs depuis) ; certaines sommes globales (pour le sport notamment) ne sont pas justes (la somme : MAD + aide directe, elles ont été enlevées dans le document fourni sur table).
- Les subventions pour les associations arrivent en outre tardivement, cela gêne leurs trésoreries (même si certaines (les plus grandes) bénéficient d'une avance et même si les dossiers arrivent parfois tardivement).
 - ⇒ Nous votons favorablement, car nos associations ont un très fort besoin de ces subventions.

3 – Globalement : nous assistons à un transfert de dette de la ville de Châteaudun vers l'OPH Le Logement Dunois.

- Un transfert progressif, mais certain de la dette et **des engagements (présents et à venir)** de la Ville de Châteaudun vers l'OPH Le Logement Dunois ;
- Voici quelques exemples : La Halle (Place du 18 Octobre), La Caserne Kellermann (anciennes écuries...)...
 - ⇒ Ces projets sont repris par l'OPH. Certains étaient initialement portés par la ville de Châteaudun. Et certains n'ont pas une pleine et totale vocation dédiée aux logements (ex : rez-de-chaussée de la Halle de la Place du 18 Octobre).

- Alain Venot veut nous faire croire qu'il baisse la dette de la ville de Châteaudun. Or il augmente celle de l'OPH Le Logement Dunois (dette présente et à venir). Environ 38 M€ de dettes à date pour l'OPH.
- C'est l'OPH qui reprend les différents projets et qui s'endette (jusqu'en 2067 !). Et l'Office compte à date 111 emprunts (selon le Compte administratif, qui nous a été communiqué, il y a quelques semaines) !
- De plus, la garantie d'emprunt (de la ville de Châteaudun vis-à-vis de l'OPH Le Logement Dunois) est stipulée comme suit : «... le garant apporte son cautionnement **avec renoncement au bénéfice de discussion** pour le remboursement de toutes sommes dues en principal à hauteur de 100 %... ». Cela ne laisse aucune marge de manœuvre.
 - ⇒ Par prudence, par précaution, et pour toutes ces raisons liées à la mauvaise gestion, nous nous abstenons sur cette délibération.

Remarque : Il n'y a pas de SEM (société d'économie mixte) patrimoniale au niveau du Grand Châteaudun, cela est dommage. Ou bien la SAEDEL pourrait être mobilisée, puisque la Ville de Châteaudun est partie prenante de cette structure et que c'est son rôle.

- Les projets sont importants pour la ville et l'OPH. Ils sont grands par les montants, espérons qu'il n'y aura **pas de dérapage financier au cours des années à venir.**
- Ces investissements sont **tardifs. Ils grèvent l'avenir.**
- Vous avez toujours fait les choses **trop tardivement** (ex : Ecole Jean Macé, la Halle, la GSP, la Maison des Associations...). Cela vient trop tard, beaucoup trop tard.

Ex : les commerçants. Prenons quelques exemples de commerçants au niveau de la Rue de la République : ils sont en souffrance. Une réunion en Janvier dernier a eu lieu avec les commerçants. Qu'est-ce qui est fait ? Sur quoi cela débouche ?

- Enfin, nous le (re)disons très clairement : **nous avons la triple peine à Châteaudun étant donné votre gestion historique.**
 - ⇒ 1) Des impositions très élevées (une taxe foncière très très haute notamment) ;
 - ⇒ 2) Une dette élevée (Ville + OPH + Grand Châteaudun = environ 76 M€) ;
 - ⇒ 3) Des infrastructures municipales en mauvais état (ex : de nombreux logements sociaux, le gymnase Jean Moulin, des nids de poule (Rue Loigny, Rue de Jallans, rue Saint-Jean...)...).

Nous le regrettons vivement.

Groupe « Châteaudun 2020 »

Contact : fabienverdier.chateaudun@gmail.com